

Quotidien
5 000 exemplaires

N° 481 Du Jeudi 23 Decembre 2010

Dans les arcanes de la Sécurité sociale

PRESTATIONS SOCIALES Un guide pratique en vue de vulgariser au mieux les dispositifs existant en matière d'obligations et des droits prescrits aux employeurs, aux assurés sociaux et leurs ayants droit a été publié présenté mercredi au cours d'une conférence de presse.

Par cet outil, le conseil d'administration et la direction générale de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ont l'ambition de fournir de manière accessible et plus élaborée des informations concernant les mécanismes de fonctionnement de l'institution. Il permettra notamment de comprendre les procédures de recouvrement et les prestations servies par la CNSS.

Inspiré de la loi n° 6/75 du 25 novembre 1975 portant Code de Sécurité Sociale et du décret n° 599/PR du 17 juin, fixant les modalités d'application du Code de Sécurité sociale et des dispositions législatives complémentaires, ce condensé de 79 pages offre à l'employeur l'opportunité d'être davantage renseigné sur ses obligations, tout en indiquant aux assurés sociaux et leurs ayants droit les droits qui leur sont offerts.

Loin de se substituer aux textes existants, ce recueil de renseignements utiles d'ordre administratif, financier, juridique et technique vient renforcer la sensibilisation, consolider la communication et orienter les populations, non seulement, sur le dispositif pré-cité, mais aussi, sur les activités techniques de la Caisse, grâce à son format accessible, maniable et pragmatique. Décomposé en deux grandes parties, dont celle

mettant en relief l'employeur et ses obligations et celle se rapportant aux droits des assurés et de leurs ayants droit, il renseigne dans chaque chapitre, sur les démarches à investir pour régulariser une situation à la CNSS.

Ces caractéristiques faciliteront manifestement l'appropriation des mécanismes qui sous-tendent les prestations sociales offertes par la CNSS. Un choix qui prend ses racines depuis 2008 où, au terme des conférences de Lambaréné et de Fougamou, ponctuées par une pléthore de questions, la CNSS a éprouvé le besoin de clarifier son fonctionnement. Des éclaircissements qui interviennent également au moment où cette structure s'est engagée dans une restructuration

soutenue notamment par la certification. L'outil ainsi réalisé est destiné prioritairement aux employeurs par qui, ce contenu peut être diffusé à une proportion plus étendue, avant d'être disponible, de façon individuelle à chaque assuré social. Sa présentation par les orateurs principaux, M. Charles Mendoume et Mme Corinne Akaga assistés de certains intervenants au nombre desquels Mmes Marie-Ange Afene et Nadège Ayouma, a servi de passerelle d'échange avec des invités composés de représentants d'entreprises de l'Upega, de la Cpg et autres, et de partager la pertinence de ce recueil.

Alain MOUANDA MOUANDA



Les orateurs pendant les échanges avec les journalistes